



Mémoire

présenté par l'Association des constructeurs de routes
et grands travaux du Québec

dans le cadre des audiences publiques sur

**Projet de ligne à 735 kV
entre les postes Micoua et Saguenay
par Hydro-Québec**

Février 2019

Association
des constructeurs
de routes
et grands travaux
du Québec



ACRGTQ

Table des matières

L'ACRGQTQ - Un lien étroit avec l'histoire	3
Le Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay par Hydro-Québec	3
Un projet sur mesure pour l'ACRGQTQ	4
La sécurité énergétique - Construire la stabilité	5
Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques	6
Aspects économiques du projet	6
Conclusion - Un appui au développement du Québec	7

L'ACRGTQ - Un lien étroit avec l'histoire

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) remercie les membres du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) de recevoir ses commentaires concernant **Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay par Hydro-Québec**, ci-après le « Projet ».

Les entrepreneurs membres de l'ACRGTQ ont acquis et démontré une expertise exceptionnelle lors de la construction des ouvrages hydroélectriques du Québec. D'ailleurs, l'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. À chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs ont été les artisans privilégiés qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie de nos concitoyens faisant ainsi du Québec une société d'avant-garde.

D'ailleurs, les entrepreneurs du génie civil et voirie doivent leur succès à leur expertise et à leur capacité à la mettre en œuvre, mais aussi aux efforts déployés par toute l'industrie en matière d'innovation. Nous avons qu'à penser à la première ligne à haute tension de 735 kW au monde, construite ici au Québec dans les années 1960, ainsi que les grandes centrales hydroélectriques si chères aux Québécois.

L'ACRGTQ, incorporée en 1944, regroupe sur une base volontaire la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs de biens et services œuvrant dans le domaine des travaux de génie civil, de voirie et de grands travaux au Québec. En fait, le secteur génie civil et voirie englobe tous les travaux de construction d'ouvrages d'intérêt général d'utilité publique ou privée notamment les routes, les infrastructures de transports, les éoliennes, les barrages, les centrales et lignes électriques et les gazoducs.

L'ACRGTQ est également, en vertu de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20)*, une association d'entrepreneurs et l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie. À ce titre, elle représente plus de 2 500 entreprises actives au sein de l'industrie de la construction de routes, d'ouvrages de génie civil et de grands travaux, lesquelles emploient plus de 40 000 salariés ayant travaillé 32,5 millions d'heures en 2018¹.

Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay

Hydro-Québec souhaite construire une ligne de transport d'énergie à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay.

Hydro-Québec considère que ce projet est directement en lien avec les changements survenus sur le réseau depuis 2011, et vise à maintenir sa fiabilité. En effet, selon Hydro-

¹ Perspectives 2019, CCQ, <https://bit.ly/2U0laC5>

Québec, il y a eu une diminution des prévisions de consommation sur la Côte-Nord, ainsi que la fermeture des centrales de Gentilly-2, Tracy et La Citière.

Ces changements causent notamment une augmentation du transit d'énergie sur les 5 lignes du corridor Manic-Québec vers les grands centres de consommation et provoquent une diminution de la fiabilité du réseau de transport.

Cela force donc Hydro-Québec à mettre en place des mesures afin de redonner une capacité adéquate à ce corridor et ainsi de maintenir la fiabilité du réseau.

L'ACRGQTQ abordera dans ce mémoire, la nécessité de poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique québécois et par le fait même du Projet en l'espèce.

Un projet sur mesure pour l'ACRGQTQ et ses membres

Au-delà des avantages directs à Hydro-Québec du projet, tels le maintien de la fiabilité du réseau, le renforcement du corridor Manic-Québec, la réduction des pertes électriques et l'amélioration de la flexibilité d'exploitation du réseau, la réalisation du Projet est de première importance pour l'ACRGQTQ et ses membres. En effet, l'ACRGQTQ croit que le Québec fait toujours face à un enjeu de taille: le maintien de son expertise, de son savoir-faire et de sa compétitivité face notamment aux entreprises étrangères.

L'industrie du génie civil et voirie est une richesse pour les Québécois depuis maintenant 75 ans, non seulement pour ses travailleurs, mais aussi en ce qui concerne l'expertise que la province acquiert en étant le numéro un mondial de la construction, de la production et de la distribution de l'hydroélectricité. Les membres de l'ACRGQTQ sont les générateurs de cette richesse et en font bénéficier l'ensemble de la population du Québec à plusieurs égards.

L'industrie québécoise du génie civil est un leader en raison du développement hydroélectrique, un savoir-faire mondialement reconnu dans le domaine de la construction d'installations hydroélectriques. Le Projet permettra d'améliorer, de consolider et de maintenir l'expertise québécoise en matière de construction d'ouvrages de génie civil.

Aussi, ces types de travaux, lorsqu'ils sont récurrents, permettent de favoriser l'innovation québécoise et d'élaborer ultimement des nouvelles façons de faire favorisant ainsi le développement et l'amélioration de la productivité de l'industrie.

De plus, dans un contexte où la main-d'œuvre peut-être manquante au Québec, c'est notamment le lancement de ces types de travaux qui contribueront à rendre le secteur du génie civil et voirie et l'ensemble de l'industrie de la construction plus attractive pour des travailleurs de qualités et en quantités suffisantes. Ces projets stimulent l'adhésion de la relève à cette industrie.

Construire la stabilité

Déjà, lors de la construction de Bersimis 1 et 2 dans les années 1950, les firmes de construction se sont démarquées. À travers le monde, le génie civil québécois confirmait alors son avancement technologique.

La construction de ces centrales et de ces lignes de transport d'énergie était donc essentielle. Sans ces projets, le Québec n'aurait pas réalisé son développement économique et social de la même façon. Les projets qui ont suivi étaient tout aussi déterminants puisqu'ils ont permis l'aménagement d'une marge de manœuvre garantissant ainsi une sécurité énergétique au Québec.

Le réseau de transport d'énergie électrique est notamment composé de lignes à 735 kV qui ont été mises en service graduellement depuis le milieu des années 1960. Ce réseau de lignes est essentiel, car il sert à transiter la puissance électrique produite par les centrales vers les grands centres de consommation.

Plusieurs modifications et ajout de nouvelles lignes ont permis d'augmenter le niveau de fiabilité du réseau a été élevé afin d'assurer une plus grande continuité de service. Ces travaux ont eu lieu dans les années 1990 et 2000. Toujours dans ce but d'assurer la fiabilité du réseau de transport, d'autres projets de mise à niveau du réseau de transport principal ont été mis sur pied et complétés en 2012.

La demande en électricité s'est transformée avec le temps et Hydro-Québec se doit de maintenir un haut niveau de fiabilité. Le site Internet d'Hydro-Québec rappelle que « Ces changements causent notamment une augmentation du transit d'énergie sur les lignes du corridor Manic-Québec vers les grands centres de consommation et provoquent une diminution de la fiabilité du réseau de transport. Cela oblige Hydro-Québec à prendre des mesures afin de redonner une capacité adéquate à ce corridor et ainsi de maintenir la fiabilité du réseau.

Hydro-Québec a étudié différents scénarios et considère que la solution optimale est de construire une nouvelle ligne à 735 kV d'environ 250 km entre le poste Micoua, situé sur la Côte-Nord, et le poste du Saguenay, au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Il faudra également effectuer des travaux connexes qui consistent à ajouter des équipements dans les deux postes et à agrandir le poste du Saguenay. »²

Or, pour répondre à ses besoins, la solution optimale consiste à ajouter au réseau principal les infrastructures nécessaires au maintien de la fiabilité. On peut affirmer sans crainte de se tromper que le Québec poursuivra son développement au cours des années à venir et que

² Hydro-Québec, Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay, <https://www.hydroquebec.com/projets/ligne-micoua-saguenay/>

ses besoins énergétiques continueront de croître. Il est important de considérer les projets de nouvelles lignes de transport en fonction des futurs besoins en énergie.

Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques

En mettant l'hydroélectricité à l'avant-plan, le Québec fait en sorte que les émissions de gaz à effet de serre soient maintenues au minimum.

À l'heure des changements climatiques, la production d'électricité québécoise est heureusement très majoritairement d'origine hydroélectrique. Le débat d'aujourd'hui est donc à considérer dans une perspective globale. À titre de société responsable, nous devons privilégier le développement de notre plein potentiel hydroélectrique avant de considérer d'autres sources de production plus polluantes.

Selon les documents déposés au BAPE, tout indique qu'Hydro-Québec a considéré les composantes du paysage et des milieux naturel et humain susceptibles d'être touchées par le projet. Après analyse des impacts, Hydro-Québec a élaboré des mesures d'atténuation et de compensation pour protéger l'environnement et permettre aux utilisateurs du territoire de poursuivre leurs activités. Le BAPE devra considérer cette étude aux fins d'analyse de ce projet.

Aspects économiques du projet

Les retombées économiques liées à ce Projet seront très importantes pour les membres de notre industrie. Des entreprises du Québec en entier pourront bénéficier de ses effets. Il s'agit d'un Projet d'envergure dont le Québec ne peut se passer.

Hydro-Québec estime le coût total de ce projet à 690,6 M\$ soit 632,3 M\$ pour la ligne, 20,4 M\$ pour l'ajout d'équipements au poste Micoua et 37,9 M\$ pour l'agrandissement et l'ajout d'équipements au poste du Saguenay. Les travaux débuteraient à l'automne 2019 pour se terminer à l'été 2022, pour une mise en service à l'automne 2022.

Les retombées économiques au Québec pour ce projet sont très élevées. Hydro-Québec estime qu'elles seront de plus de 500 M\$, soit :

- Pour la ligne: 500 M\$ des 632 M\$, soit près de 80% des coûts, seront investis au Québec;
- Pour les projets dans les postes, 40 M\$ seront investis aux Québec :
- Poste Micoua : 14 M\$
- Poste Saguenay : 26 M\$

Ces sommes bénéficieront notamment aux entrepreneurs, aux fournisseurs et aux travailleurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction, représentée par

l'ACRGTQ. En bout de piste, c'est l'ensemble de l'économie du Québec qui profite d'investissement aussi important que structurant.

Conclusion - Un appui au développement du Québec

L'ACRGTQ appuie sans réserve le Projet. La solution retenue par Hydro-Québec est optimale tant du point de vue technique, économique qu'environnemental.

Ce projet permettra aux travailleurs de notre industrie de demeurer des chefs de file dans leur secteur. Les membres de l'ACRGTQ sont fiers d'avoir contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui, d'avoir obtenu une reconnaissance internationale pour l'expertise qu'ils ont acquise et espèrent pouvoir continuer à participer à la construction de projets qui constituent, à notre avis, la meilleure solution sur le plan social, environnemental et économique.

En considérant les retombées positives que les projets passés ont eues sur le Québec, on peut affirmer que le Projet en l'espèce bénéficiera à l'ensemble des entreprises québécoises, en somme, à toute la collectivité du Québec

Le Projet doit voir le jour; la poursuite du développement économique et hydroélectrique du Québec en dépend.